

# **Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal**

## **du mardi 17 juin 2025 à 20h00**

Le mardi 17 juin 2025 à 20h00, le Conseil Municipal de Ternand, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire.

Présents : Robert PERRIN, Michel LAHAIRE, Loïc MARIETTON, Philippe PEYROT, Pierre MONNERY, Olivier TILLET, Blandine DUPERRAY, Marie-Claude PEIGNEAUX, Mylène DUCHARNE.

Excusés : Guillaume DANGUIN, Florent COQUARD, Cindy PERREAL.

Désignation du secrétaire de séance : Mylène DUCHARNE

### **URBANISME**

- Déclaration préalable déposée par SCI 3LT au 277 rue des Grandes Planches pour création d'une terrasse portée avec escalier extérieur. Dossier accepté.
- Déclaration préalable déposée par Monsieur Julien RIVIER au 27 impasse des Hauts de Chavasson pour création d'un SAS d'entrée de 4m<sup>2</sup>. Demande de pièces complémentaires.
- Certificat d'urbanisme pour la vente SCI G et C / MANOURRI au 89 route de Saint Vérard.
- Réunion PLU du 20/06 pour validation des couleurs définitives du nuancier et poursuite du Projet d'aménagement et de Développement Durable (PADD).

### **VOIRIE**

- L'épareuse est intervenue sur l'ensemble de la commune.
- Eboulement au Giraud : les travaux de remise en état ont été réalisés.
- Aménagement de la placette rue de la Gare : les travaux devraient se terminer courant juillet.

### **BÂTIMENTS**

- Salle d'animation :
  - Les travaux d'étanchéité ont été réalisés. Ces derniers ont été pris en charge dans le cadre de l'assurance décennale.
  - L'évier du bac côté plonge s'est retrouvé bouché à plusieurs reprises à la suite de différentes manifestations. Une première intervention a été réalisée par le plombier, mais face à la persistance du problème, l'entreprise Charrin a dû être sollicitée. Il s'est avéré, après diagnostic, que des déchets liés aux travaux avaient été jetés dans les évacuations, ce qui a provoqué l'obstruction du réseau.
- Sécurisation des ruines du château au vieux bourg : les travaux sont terminés.
- Maison des expositions : un devis a été demandé pour le remplacement complet des rails pour les 3 niveaux. Le montant s'élève à 1 630€HT. Il a été décidé de ne pas donner suite pour le moment, aucune urgence n'étant constatée puisque l'installation actuelle fonctionne correctement.
- Fontaine au vieux bourg : la mise en route n'a pas pu être effectuée comme prévu. Une panne a été constatée et a nécessité l'intervention de l'électricien, qui a procédé au remplacement du disjoncteur. Il s'avère également que le régulateur de niveau d'eau

est hors service et que le flotteur ne fonctionne plus. Des réparations complémentaires seront donc nécessaires.

- Rénovation énergétique des bâtiments de l'école : une réunion aura lieu le 27/06 afin de faire le point sur l'avancée du projet, notamment l'étude des 3 scénarios envisagés. Cette rencontre permettra également d'examiner les différentes subventions mobilisables pour accompagner le financement des travaux.

## **COMMUNICATION**

- Point sur le tournage du film :
  - o 2 prises de vues ont déjà été réalisées les 26 et 30/5.
  - o 2 restent à réaliser le 5/7 et en octobre
- Visite de contrôle le 17/6 de la commission « Villes et Villages Fleuris » dans le but de conserver la fleur obtenue en 2007. Le résultat sera connu courant octobre.
- Retour sur l'Assemblée Générale des Petites Cités de Caractère AURA le 14/5 à Saint Bonnet le Château :
  - o Bilan du dispositif « Village Remarquable » soutenu par la Région
  - o Rapport d'activité et Orientations 2025 : 44 communes réparties sur 10 départements sont homologuées
  - o Appel à projet « Patrimoine et Numérique » : convention signée avec le Commissariat du Massif Central avec l'attribution d'une subvention de 205 k€ pour développer un projet sur le thème « raconter sa cité » : flyer papier et numérique
  - o Commissions d'homologations à venir pour des communes de la Drôme :
    - Le 15/7 Bourdeaux – le 16/7 St Restitut et Suze la Rousse – 17/7 Sauzet
  - o Notre commission de contrôle, intervenant tous les 5 ans, est planifiée pour 2026 après les élections municipales
- Rappel sur les futures manifestations :
  - o 21/6 : Fête de la musique – 28/6 : Fête de l'école – 2/7 : Rosés Nuits d'Eté
  - o 30/8 : Pique-Nique Comité des Fêtes

## **COMMUNAUTE DE COMMUNES**

- Procès-verbal du Conseil Communautaire de 05/25.

## **SCOLAIRE**

- 1<sup>ère</sup> Réunion avec le futur prestataire de la cantine scolaire API le 30/6
- CR de réunion du 2/6 portant sur la mise à jour du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté)
- Dernier conseil d'école prévu le 19/6

## **ELECTRICITE**

- Mise en conformité de l'éclairage au stade :
  - o Intervention prévue le 24/6 de la société LUMOSA pour effectuer des relevés photométriques sur un mât déréglé. Une autre intervention est planifiée le 8/7 avec une nacelle pour effectuer les réglages suite aux constats faits.
- Mise en valeur de la cité : la réalisation des travaux est décalée à octobre
- Information : le SYDER fête ses 75 ans le 25/9 prochain.

## **EAU ET ASSAINISSEMENT**

- SIEVO : les travaux de changement de canalisations à Ronzières se terminent. Etude en cours sur une éventuelle fusion entre le SIEVO (Syndicat Intercommunal des Eaux du Val d'Oingt) et le SIEHVA (Syndicat Intercommunal de la Haute Vallée d'Azergues)
- Poteaux incendie : le contrat d'entretien des poteaux incendie sera désormais sur une base triennale. La prochaine intervention est donc prévue pour l'année prochaine.

## **DIVERS**

- Informations sur le projet VOLTALIA de la commune de Dième.
- Sapeurs-pompiers bilan d'activité 2024 caserne de Val d'Oingt : la caserne a effectué 40 interventions en 2024 sur la commune de ternand. Les principales natures d'interventions incluent les secours et soins d'urgence aux personnes. La caserne de Val d'Oingt compte actuellement 57 sapeurs-pompiers, 1 chef de centre, 3 adjoints, 2 infirmières et 18 jeunes sapeurs-pompiers. Des actions pour faciliter le volontariat, comme des conventions avec les employeurs et l'accès au logement pour les sapeurs-pompiers, ont été mises en place.
- Distributions des composteurs : la distribution aura lieu les 27 juin et 1<sup>er</sup> juillet, de 17h à 19h30. Les personnes ayant passé commande seront informées individuellement par la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées.
- Réflexion engagée par rapport à la fermeture du réseau cuivre Télécom et la fin du contrat avec Stelogy intervenant le 31/12/2025. Deux études ont déjà été réalisées auprès de d'opérateurs télécoms le 5/5 (SFR Business) et le 13/6 (Stelogy) pour étudier le passage à la fibre (en attente d'offres). D'autres consultations sont envisagées afin de prendre une décision au conseil municipal de septembre.
- Demande de subvention par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Val'd'Oingt pour le financement de la construction d'un abri destiné à une pompe à bras. Après examen de la demande, le Conseil Municipal estime nécessaire d'obtenir des renseignements complémentaires avant de se prononcer. La décision est reportée à la prochaine séance.
- Il est rappelé que l'agent communal des espaces verts est placé sous l'autorité directe de la mairie. A ce titre, il ne peut recevoir d'instructions ou de demandes de travail que de la part du Maire ou d'un élu mandaté à cet effet.
- Madame Camille VOUILLOON, esthéticienne, locataire du local communal impasse de la mairie, a sollicité l'autorisation de mettre des supports de communication (banderoles, pancartes...) afin d'augmenter la visibilité de son activité. Après discussion, le Conseil Municipal exprime sa volonté de préserver l'aspect visuel et l'environnement immédiat de la mairie. En conséquence, il ne souhaite pas autoriser l'installation de banderoles ou panneaux publicitaires. En revanche Mme VOUILLOON sera autorisée à installer une lamelle indicative à proximité de l'entrée de son local.
- Arrachage des vignes en friche : un adjoint informe le Conseil Municipal qu'une nouvelle loi a été votée concernant l'arrachage obligatoire des vignes en friche, afin de limiter la prolifération des maladies, notamment la flavescence dorée. Il est rappelé qu'il est important de respecter cette réglementation, les propriétaires concernés pouvant être sanctionnées en cas de non-respect.
- Prochain Conseil Municipal le mardi 22 juillet.

*Fin de la séance 22h45*